

Envoi par courriel et par courrier

299

DQ10

Québec, le 17 juillet 2013

Projet d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec

6211-23-022

Monsieur Michaël Laliberté Grenier  
Chargé de projet  
Transports Québec  
Direction de la Capitale-Nationale  
Service des inventaires et du plan  
475, boulevard de l'Atrium, 4ième  
Québec (Québec) G1H 7H9

**Objet : Projets d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain  
entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec  
Question complémentaire du 17 juillet 2013 (DQ10, n° 2)**

---

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante:

**Question 2**

Dans l'étude d'impact sur la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain, la CCNQ indique à propos du boulevard Champlain :« *Le tracé actuel du tronçon situé entre les côtes de Sillery et Gilmour est conforme aux recommandations minimales des normes du MTQ, à l'exception de certaines courbes où la vitesse de conception n'est pas de 80 km/h.* » (p. 107)

- A. •Pourriez-vous nous indiquer où se situent ces courbes non conformes et nous préciser, pour chacune, à quelle vitesse de conception elles correspondent.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **19 juillet, 16 heures**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission